

Demande de droit d'option pour les professeurs des écoles

A effectuer au plus tard pour le mercredi 20 décembre 2017 – délai de rigueur

Cette seconde campagne de droit d'option concerne les professeurs des écoles qui au 1^{er} septembre 2017 exerçaient les fonctions de psychologues scolaires et qui n'ont pas précédemment opté entre le 1^{er} mars 2017 et le 31 mai 2017 pour un détachement de 5 ans ou pour une intégration dans le nouveau corps constitué.

Mme/M

NUMEN

Nom d'usage – Prénom

Circonscription

Ecole de rattachement administratif

**Exercice du droit d'option à renvoyer impérativement
pour le 13 avril 2017 dernier délai
(cachet de la poste faisant foi)**

Je déclare opter pour :	
- L'intégration dans le corps de psychologues de l'Education nationale option « Education, développement et apprentissages ». si je suis ancien(ne) instituteur(trice) intégré(e) dans le corps des professeurs des écoles, je reconnais avoir pris connaissance des incidences de l'intégration dans le corps des PSY-EN en matière de droit à pension indiquées dans la note de service relative au droit d'option	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
- Le détachement dans le corps de psychologues de l'Education nationale option « Education, développement et apprentissages » pour une durée de 5 ans	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
- la réintégration dans le corps des professeurs des écoles	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

Fait à

Le

Signature